precueillir les faits mémorables de leurs Proprocues, leurs écrits doivent nous inspirer une
procetaine vénération, qui nous empêche de
ples condamner légerement. J'avoite qu'il y
par a des traditions populaires, dont on se doit
pudésier; elles supposent une vérité qu'il n'est
pas permis de contester, mais on l'a voulu
pembellir cette vérité, & on l'a revêtue de
circonstances fausses, qui l'ont altérée ou
désigurée.

"

Japplique ce principe, continuë le même
Pere, & je dis qu'il patoît certain que les
Saints Euchaire, Valere & Materne ont fondé l'Eglise de Treves au tems des Apôtres;
mais pour ce qui regarde les miracles & les
autres faits, dont Harigere & Gilles d'Orval
ont orné leur Apostolat, on peut avec raison
employer la plus sévere critique, afin de les

34 discuter, & c'est ce que j'ai fait. 35 Quelles autres précautions un Ect.

Quelles autres précautions un Ecrivain circonspect pouvoit-il prendre, & un texte semblable ne fait-il pas évanoüir tous les prétendus défauts de crédulité, ou de simplicité? Le Correspondant néanmoins paroît le négliger, ou semble l'ignorer comme quantité d'autres, qui sont de la même force. Il garde aussi un profond filence sur la solide réfutation de ce qu'avoit hazardé Baillet, & bien loin d'y trouver à redire, il déclare que rien n'est plus vrai que la réponse du P. Bertholet. Si cela cst, il convient donc que les Saints Euchaire, Valere & Materne ont été les Disciples immédiats de Saint Pierre; car voilà ce dont il s'agit à la page 307. Et comme il y est prouvé que ces trois Saints ont annoncé les premiers la Religion à Treves, il y est donc prouvé qu'ils en ont été les premiers